



Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

COMMUNE D'ANNET SUR MARNE

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES du departement de Seine et Marne

Legende

ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues

ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthometrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 37cm

PK : Point Kilometrique

ECHELLE : 1/2000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1996 par le
Cabinet Jean-Mary GUERRAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 04.34.03.33

NGF Normal

	Points Kilometriques	1955
Limite de Commune Amont	156bis000	44.38
	156bis500	44.30
Pont d'ANNET	156bis900	44.23
	156bis000	44.21
	156bis500	44.13
	157bis000	44.05
	157bis500	43.96
	158bis000	43.88
Limite de Commune Aval	158bis500	43.79
	158bis900	43.73

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

